

gueur du navire en deux parties égales ; ils ne sont pas vaigrés et portent tous un petit foc, une grande voile très large et une petite voile d'artimon. Le beaupré est mobile et peut être rentré et sorti quand il est nécessaire. Ce beaupré n'a pas d'étai, une simple sous-barbe formée d'une corde de chanvre est attachée à son extrémité libre, passe dans un croc à taquet fixé à la proue, immédiatement au-dessus de la ligne de flottaison et est ramenée à bord où elle est amarrée. L'écoute du foc est fixée au bout du beaupré, qui n'a pas d'étai.

La grande voile est une voile à bourcet dont l'écoute est attachée à un croc du côté du vent, à la proue. Elle n'est fixée au mât qu'au moyen d'un autre croc en fer dont la vergue est pourvue, et elle est bordée sur la hanche du bateau ; il faut la descendre pour virer de bord et la hisser du côté opposé. L'espars a une longueur de 50 à 60 pieds. La pointe de la voile, tendue, dépasse la tête du mât, qui n'est appuyé ou supporté que par l'emplanture dans la cale et à l'ouverture pratiquée pour son passage dans le pont, où il est aussi soutenu. Lorsque l'équipage est occupé à pêcher, le mât est abaissé et repose appuyé sur un chandelier d'environ 10 pieds de hauteur qui s'élève en arrière de la grande écouteille. Il est descendu au moyen de l'appareil qui sert à hisser la grande voile et qui se compose d'une étaque en fil de fer et d'un palan à double poulie. Pour hisser la grande voile, un des bouts de l'étaque est attaché à la vergue à 12 pieds de son extrémité du côté du vent (la longueur de la vergue est d'environ 36 pieds), l'autre s'enroule à un pied de la tête du mât, sur un réa de fer auquel le palan est fixé par un bout tandis que l'autre est amarré à la lisse du bastingage, du côté du vent.

On se sert du même palan pour descendre le mât ; alors on fixe le bout de l'étaque à un croc placé à la proue, au côté d'où vient le vent, et le palan à un lien de fer placé immédiatement en arrière de la tête de l'étrave. En halant sur le palan, le mât est d'abord suffisamment incliné en avant pour permettre l'enlèvement des coins placés en arrière du mât pour le soutenir, puis on laisse filer le câble du palan, la tête du mât penche en avant, et le mât lui-même privé des supports qui le tenaient en place sur le pont, descend jusqu'à ce qu'il vienne s'appuyer sur le chandelier. Le mât est maintenu en place, dans le pont, par deux traverses s'étendant d'avant en arrière du bau en avant du mât à celui qui se trouve à l'avant de la grande écouteille. Quand on monte ou descend le mât, ces traverses l'empêchent de pencher de côté, et lorsqu'il est en place des blocs ou coins (mentionnés plus haut) disposés en travers de ces traverses l'empêchent de glisser en arrière. La voile de derrière ou d'artimon est aussi une voile à bourcet ; elle est grée comme la grande voile, mais son palan est fixé au mât, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de la descendre quand on vire de bord. Elle est très petite ; le mât d'artimon est emplanté en arrière de l'écouteille, et la voile est bordée sur un boute-hors qui remplit le même office que le beaupré. Le mât est toujours descendu après que les filets ont été tendus dans la soirée, et remonté après qu'ils ont été retirés, le matin. Cela est nécessaire pour prévenir le roulis, et pour empêcher le bateau de trop dériver sous l'action du vent sur la mâture.

#### LE GOUVERNAIL.

Le gouvernail est toujours démonté pour la pêche ou quand le bateau est au port, l'étambot étant droit debout, le montage et le démontage sont des opérations faciles. Il est tenu en place par trois forts collets de fer solidement chevillés, des collets ou bandes correspondantes existent sur l'étambot. L'extrémité inférieure du gouvernail a une largeur d'environ 18 pouces ; cette largeur diminue graduellement vers la tête, où elle n'est plus que de 12 pouces environ. La barre a environ 8 pieds de longueur, elle est mortaisée de manière à s'adapter à la tête du gouvernail. Chaque bateau a un équipage de 7 à 8 hommes et porte 40 à 50 rets ou filets.

#### FILETS ET MAILLES.

Avant de commencer à décrire le filet et la maille dont on se sert actuellement en Ecosse pour la pêche du hareng, il convient peut-être de transcrire ici ce que la